

Introduction aux activités thématiques de la Convention sur l'eau

Sonja Koeppel, Convention sur l'eau



La Convention aide les pays a mieux gérer les eaux souterraines transfrontières

- **Inventaire** des eaux souterraines transfrontières (1999); **évaluation** des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières en 2007 et 2011
- **Directives** sur le suivi et l'évaluation des eaux souterraines transfrontières (2000); **projets pilotes**
- **Étude** préliminaire sur l'application des principes de la Convention aux eaux souterraines transfrontières (2010-2011) et Étude des eaux souterraines dans les accords transfrontières relatifs à l'eau dans les pays de l'EOCAC
- **Dispositions types sur les eaux souterraines transfrontières**: lignes directrices spécifiques et non contraignantes pour guider la rédaction d'accords ou de protocoles bilatéraux ou multilatéraux sur les eaux souterraines transfrontières
- Méthode d'**évaluation les liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes** et application pilote dans le SASS



Dispositions types sur les eaux souterraines transfrontières

- Lignes directrices non contraignantes
- Adoptées par la Réunion des Parties en 2012
- Élaborées sur la base du Projet d'articles sur le droit des aquifères transfrontières développé par la Commission du droit international
- Participation active de l'UNESCO et de l'AIH à leur développement
- À utiliser par les Parties et les non-Parties lors de la conclusion ou de l'examen d'accords bilatéraux ou multilatéraux sur les eaux souterraines transfrontières
 - Protocole additionnel à un accord existant ou
 - Nouvel accord distinct sur les eaux souterraines
- Accompagnées de commentaires faisant référence à des engagements internationaux et à la pratique existante des États



Exemple concret de cooperation: Bassin aquifère sénégalo-mauritanien

- Demande du Sénégal en tant que nouvelle Partie à la Convention sur l'eau et suite à l'exercice 6.5.2 de l'indicateur SDG 2017
- Groupe de travail régional établi avec les pays (Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal) et des OIR - OMVS, OMVG.
- Réunions de consultation des pays et réunions régionales.
- Partenaires : Convention sur l'eau, Geneva Water Hub, IGRAC ; UE et DDC (financement).
- Objectif : Produire le document de projet et un plan d'action pour établir un mécanisme durable de gestion concertée de la SMAB.
- 2021, à la MOP9 : Déclaration ministérielle sur le BASM : engagement à établir un cadre juridique et institutionnel.

Pourquoi coopérer dans l'adaptation et la gestion des inondations et pénuries d'eau?

- Empêcher les effets négatifs des mesures d'adaptation unilatérales, ainsi prévenir des conflits potentiels
 - Une adaptation plus efficace grâce à
 - Plus de connaissances
 - Une planification des mesures là où elles auront des effets maximum
 - Partage des coûts et bénéfices
- => La coopération réduit l'incertitude et les coûts

La Convention sur l'eau et le changement climatique

Objectifs de la Convention:

Assurer et protéger la quantité, la qualité et l'utilisation durable des ressources en eau transfrontières en facilitant et en promouvant la coopération.

Obligations pertinentes pour le changement climatique:

Prévenir, maîtriser et réduire les impacts transfrontières, y compris ceux liés à l'adaptation ou l'atténuation des mesures

Utiliser les eaux d'une manière raisonnable et équitable – concerne la quantité et la qualité

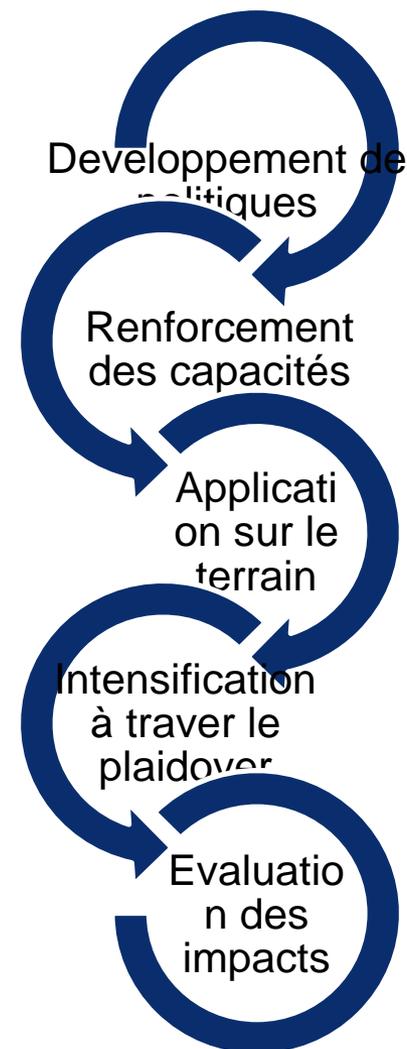
Coopérer sur la base de l'égalité et de la réciprocité

Soutien à l'adaptation grâce à la structure institutionnelle et aux activités de la Convention =>
Équipe spéciale de l'eau et du climat



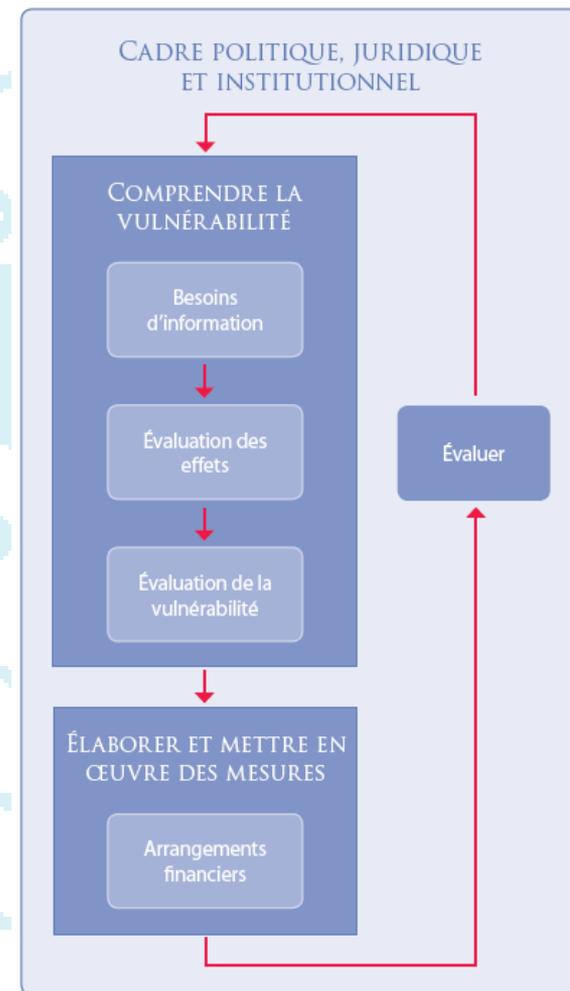
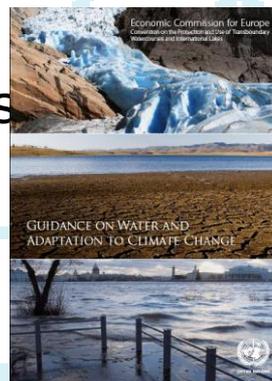
La Convention aide les pays à s'adapter au changement climatique ensemble dans les bassins transfrontières

- **Objectif:** Promouvoir adaptation et coopération, partage d'expérience, recueil et analyse de bonnes pratiques à échelle mondiale
- **Résultats:** Lignes directrices, Bonne pratiques, Disposition types sur la gestion des inondations
Stratégies communes d'adaptation au changement climatique, incluant des mesures spécifiques d'adaptation pour certains secteurs et d'un point de vue du bassin (Dnestr & Niémen)
- **Activités:**
 - Equipe spéciale sur l'eau et le climat – Ateliers sur l'adaptation
 - Programme de projets pilotes
 - Réseau mondial de bassins
 - Plateforme d'échange
 - Collecte de bonnes pratiques et leçons



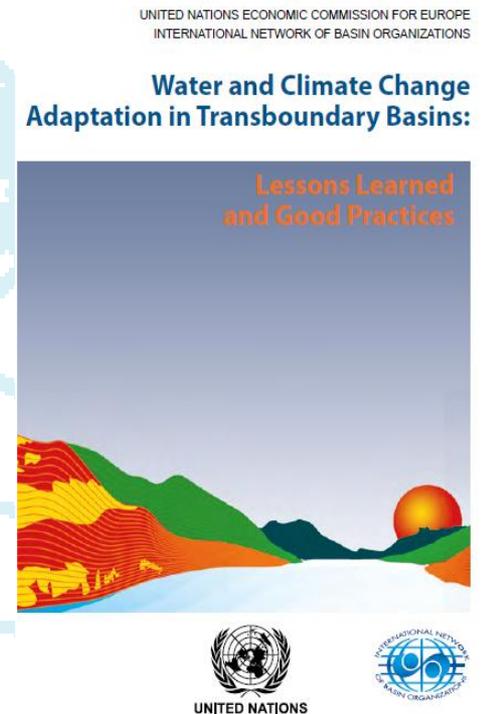
Lignes directrices sur l'eau et adaptation au changement climatique

- Feuille de route stratégique générale vers l'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique
- Doit être ajustée aux situations locales spécifiques
- Approche progressive
 - Evaluer les impacts du changement climatique
 - Développer des réponses stratégiques, politiques et opérationnelles appropriées
- Focus sur le niveau transfrontière et les aspects de la santé
- Adoptées à la 5^{ème} Réunion des Parties de la Convention en 2009 à Genève



Eau et adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières : Leçons à retenir et bonnes pratiques

- Publication développée en 2015 par la Convention sur l'Eau et le RIOB avec différents partenaires
- 58 études de cas de bassins du monde entier
- 63 leçons à retenir
- Thèmes abordés :
 - Cadres juridiques pour l'adaptation dans les bassins transfrontières
 - Besoin d'informations et de données
 - Etude d'impact et évaluation de la vulnérabilité
 - Elaboration et hiérarchisation des mesures d'adaptation
 - Financement
 - Evaluation
 - Communication
 - Renforcement des capacités
 - Implication des parties prenantes

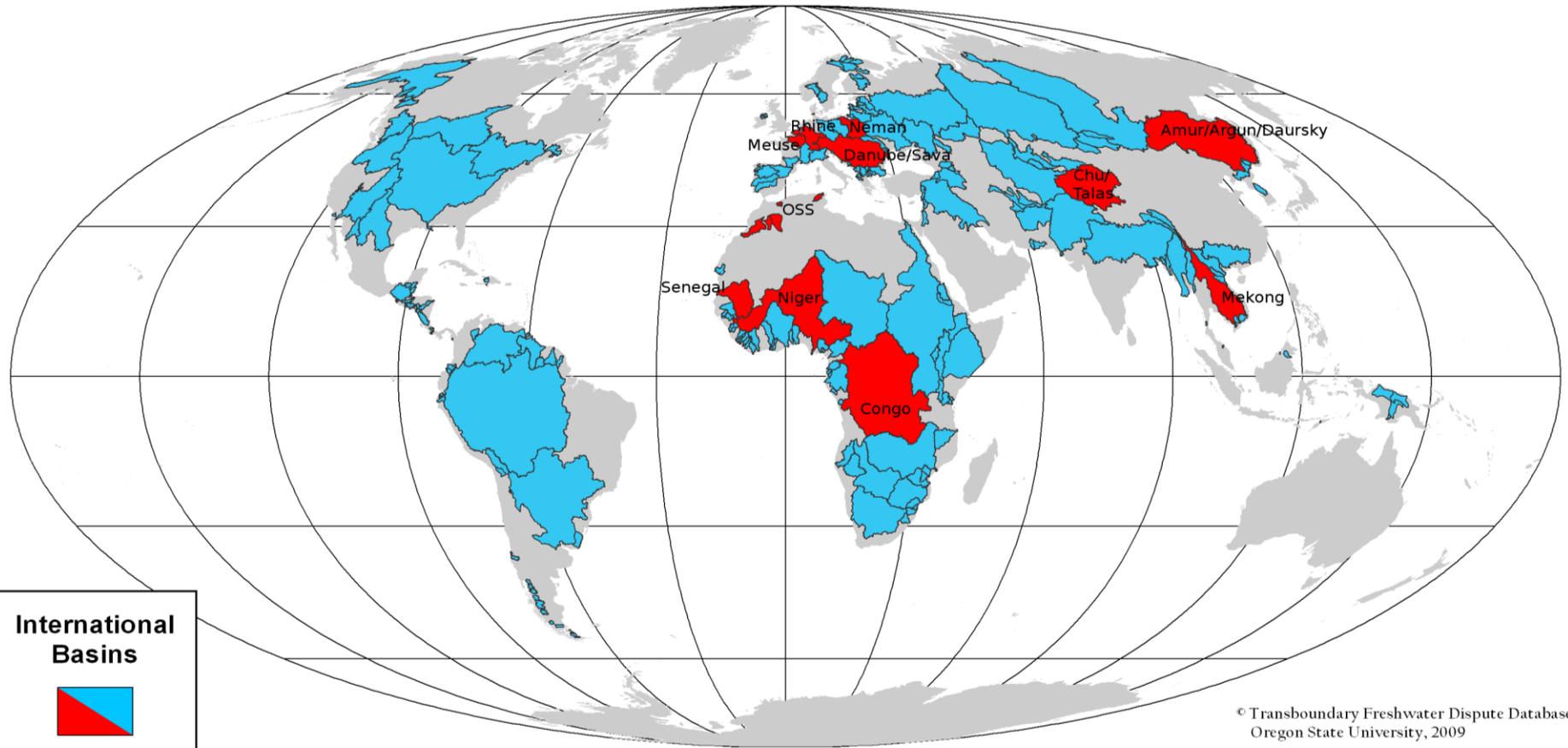


Mise en œuvre des lignes directrices: Promotion de la coopération sur le terrain et échange d'expériences

- Un programme de projets pilotes dans 5 bassins
 - Une plate-forme pour l'échange d'expériences:
 - Ateliers mondiaux réguliers (par exemple les 29-30 avril 2019 sur l'approche écosystémique dans l'adaptation) et des réunions de l'Equipe spéciale de l'eau et du climat
 - Une plate-forme internet
 - Un réseau mondial de bassins travaillant sur l'eau et le climat en coopération avec le RIOB:
 - Des bassins avec différentes priorités (manque d'eau, inondations)
 - Actuellement 18 bassins, aussi en Afrique
- Coopération avec la CNUCC, et d'autres



Bassins du réseau mondial de bassins travaillant sur le changement climatique



International Basins



1:138,000,000

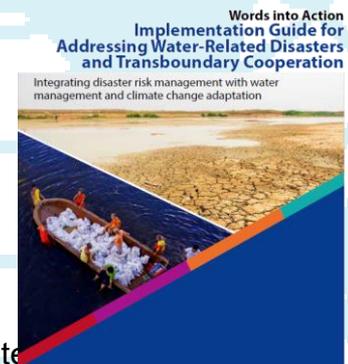
© Transboundary Freshwater Dispute Database
Oregon State University, 2009
Mollweide World Projection
WGS 1984 Geographic Coordinate System

De la parole aux actes : Lignes directrices relatives à la gestion des catastrophes liées à l'eau et à la coopération transfrontière

- Développé dans le cadre de la Convention sur l'eau avec UNDRR en 2017-2018- bientôt en français
- Soutien à la mise en œuvre du cadre de Sendai dans les bassins (transfrontaliers) dans le secteur de l'eau
 - Couvre sujets des inondations, sécheresses etc.
 - Décrit comment développer des stratégies, politiques, choisir des mesures, les financer, coopération intersectorielle etc.
 - Beaucoup d'exemples de bassins du monde entier
 - Veiller à ce que les questions de GIRE soient prises en compte à tous les niveaux
 - Prise en compte de divers engagements internationaux, y compris l'accord de Paris et ODD



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

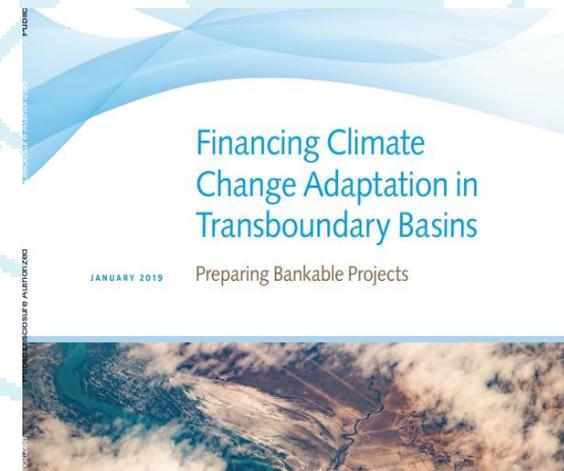


In support of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030



La Convention aide les pays à préparer des projets bancables pour financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers

- Formation en juin 2017 à Dakar pour bassins africains (Volta etc.) et européens; Organisée conjointement avec la Banque mondiale, la BEI, la BAD et le RIOB, accueilli par l'OMVS
- A accru la capacité des participants dans le financement de l'adaptation et engendré quelques projets spécifiques
- Plusieurs formations dans des bassins spécifiques en 2018, dont le lac Tchad avec la CBLT
- Publication préparée à la suite, disponible aussi en français



Exemple d'un projet sur le changement climatique/ inondations: Bassin du Dniester

- Bassin partagé entre l'Ukraine et la République de Moldavie
- 8 millions de population, rivière très important pour Moldavie et Odessa

Dialogue à l'échelle du bassin en renforçant progressivement la volonté politique

- Depuis 2004 - trois projets Dniester de la CEE-ONU et de l'OSCE: coopération par étapes et négociations de l'accord de bassin
- Coopération technique et contacts d'experts: renforcer les contacts et les moteurs de la coopération
- Un soutien sans précédent de la société civile - un réseau d'ONG transfrontalières de 2 pays
- Implication des autorités transnistriennes



Comment le projet pilote sur le bassin du Dniester aide à faire face aux inondations

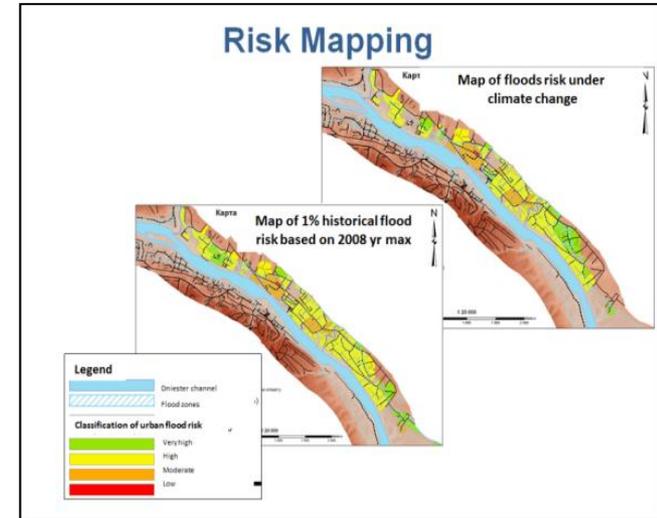
- Etude des impacts du changement climatique fondée sur scénarios et des modèles mettant un accent particulier sur les inondations extrêmes
- Évaluation de la vulnérabilité et réalisation de carte des risques d'inondation/de la vulnérabilité
- Nouvelles stations de surveillance des flux automatisées et infrastructures d'échange de données
- Amélioration des capacités et des plans de communication sur les risques d'inondation aux niveaux du sous-bassin / local
- A facilité le nouvel accord sur le Dniester signée en 2012 à la MOP7 et la création de la Commission



Projet pour l'adaptation au changement climatique dans le Dniester

Activités:

- Élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique
- Élaboration d'un plan d'action/ plan de mise en œuvre de la stratégie
- Mise en œuvre de mesures d'adaptation:
 - Restauration d'écosystèmes,
 - Reforestation,
 - Sensibilisation des population jeunes,
 - installation de stations hydrométriques,
 - Plateforme pour échange de données



MERCI!

- Sites internet sur l'eau et le changement climatique
www.unece.org/env/water/water_climate_activ
www2.unece.org/ehlm/platform/display/ClimateChange

Publications présentées:

<http://www.unece.org/index.php?id=39417&L=1>

<http://www.unece.org/index.php?id=11658&L=1>

<http://www.unece.org/index.php?id=50093&L=0>

<http://www.unece.org/index.php?id=51488>

- Emails: Sonja.Koeppel@un.org
Water.convention@un.org



Comment la Convention contribue-t-elle à faire face aux inondations transfrontières

- *Dans le cadre de la coopération générale prévue à l'article 9 de la présente Convention ou d'arrangements particuliers, les Parties riveraines élaborent et appliquent des programmes communs en vue de surveiller l'état des eaux transfrontières, y compris les crues et les glaces flottantes, ainsi que l'impact transfrontière. (art.11.1)*
- Création de l'Équipe spéciale sur les inondations en 2000, transformé en Équipe spéciale de l'eau et du climat en 2006
- Élaboration des Dispositions types pour la gestion transfrontière des crues en 2006, adopté par la Réunion des Parties
- Trois ateliers sur la prévention durable des inondations en 2004, 2009 et 2015
- Publication "Gestion transfrontière des risques associés aux crues, expérience de la région de la CEE-ONU" contenant l'expérience de 10 bassins



Lignes directrices et autres publications

